11e ANNÉE. — N° 35. 30 DÉCEMBRE 1905.

LES TEMPS NOUVEAUX

EX-JOURNAL "LA REVOLTE"

Paraissant tous les Samedis

AVEC UN SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE

ILLUSTRÉ

POUR LA FRANCE

Un An . . . . . 6 »
Six Mois . . . . . 3 »
Trois Mois 1 50

LE NUMERO : 10 Centimes.

POUR L'EXTÉRIEUR

Un An . . . . . 8 »
Six Mois . . . . . 4 »
Trois Mois . . . . . 2 »

LE NUMERO : 15 Centimes.

Administration & Rédaction : 4, Rue Broca Paris = Ve

Voir au supplément
le dessin de Jossot.

SOMMAIRE

La Poussée sociale, **André Girard.**
Crocs et Griffes, **J. Grave.**
Les Profits Capitalistes (*suite*), **P. Delesalle.**
Le Bilan d'infamie du Trade-Unionisme Américain (*suite*), **Laurent Casas.**
Mouvement social : **P. M., P. D., A. Luquet, M. Pierrot, P. Delesalle, Félixio, Am. D.**
Variété : *Réponse à des correspondants*, **Maxime Gorki.**
Théatre, **J. Grave.**
Correspondances et Communications.
Convocations.
Petite Correspondance.

La Poussée sociale

L'autre jour, à la Chambre, Jaurès citait la phrase célèbre de Mirabeau : « Prenez garde d'irriter ce peuple qui produit tout, ce peuple qui, pour être formidable, n'aurait qu'à être immobile. » Et cet avertissement qui, au temps de Mirabeau, pouvait passer comme la perspective d'une éventualité assez lointaine pour être dédaignée, Jaurès le rappelait comme la menace d'un danger prochain, presque immédiat, pour la classe aujourd'hui possédante.

Comme il semblait à Mirabeau que les classes alors au pouvoir, jouissant dans l'oisiveté des bienfaits du labeur humain, avaient tout à redouter d'une brusque suspension de ce labeur, Jaurès renouvelait à la bourgeoisie régnante le même appel pressant, évoquant à ses yeux le tableau de la même catastrophe imminente.

La bourgeoisie n'y prend pas garde.

Comme ses devancières, par elle dépossédées, elle a confiance dans la longue durée de son règne ; si parfois elle s'effraie, si même de jour en jour ses accès d'effroi se rapprochent, de plus en plus fréquents, la pensée la rassure de toute la force armée, de tout l'organisme d'oppression grâce auquel elle pense écraser ce qu'elle considère être la rébellion. « La révolution, nous saurons l'arrêter », me disait un jour un des représentants de l'autorité entre les pattes de qui j'étais tombé. Ainsi était-il l'interprète de la confiance en soi dont font parade les maîtres qu'il sert.

Si une telle assurance est sincère, elle est l'indice manifeste d'une ignorance ou d'une incompréhension complète de l'histoire.

L'histoire n'est, dans ses grandes lignes, qu'une superposition de classes en lutte, s'éliminant l'une l'autre, s'arrachant successivement la direction de la société.

Comme, aux temps mérovingiens, les maires du palais avaient substitué leur pouvoir administratif à la royauté conquérante des chefs francs, ils furent à leur tour dépossédés par une classe nouvelle, née et crue sous leur règne : la féodalité. Celle-ci, instituée et épanouie sous les Capétiens, ouvrit l'ère qui vit occuper par la noblesse et son allié le clergé, les sommets de la hiérarchie sociale.

Mais dès sa prise de possession, dans la foule dépossédée peinant au-dessous d'elle, se forma, s'organisa une nouvelle couche, le tiers Etat, la bourgeoisie. Cette classe nouvelle, réclamant sa part de direction sociale, tenta dès le quatorzième siècle, en pleine guerre de Cent ans — et en présence de l'ennemi, ô bourgeois patriotes d'aujourd'hui ! — avec Etienne Marcel, une révolution qui échoua. Cette révolution ne devait aboutir que sept siècles plus tard, en 1789, retardée par des circonstances multiples parmi lesquelles il faut compter sans doute la contraction sociale qui suivit la guerre de Cent ans et la centralisation intense que le régime de la monarchie absolue fit subir à la France, du seizième au dix-huitième siècle. A chaque réunion des Etats généraux se peuvent constater cependant les progrès réalisés par l'organisation de la classe en instance d'égalité sociale, quand, enfin, après un long silence de près de deux siècles imposé à ces assemblées, elle se révéla tout à coup puissamment organisée, douée d'une invincible et irrésistible force.

Elle a dépossédé les classes anciennes, à son tour elle a ouvert une ère nouvelle, donnant aux précédentes l'appellation générale d'ancien régime.

Mais elle n'a pas pris garde qu'alors qu'elle luttait, qu'alors qu'elle arrachait lambeau par lambeau aux classes possédantes des bribes de possession, des parts de richesse, elle laissait derrière elle une foule ne participant en rien à ses conquêtes quoique la soutenant dans sa lutte, et qui, au jour de la conquête définitive, constitua un déchet, un résidu qui devait être l'obstacle constant à la limpidité parfaite du nouveau composé social.

La bourgeoisie victorieuse déclara sacré le droit de propriété. Elle eût mieux fait de proclamer le droit à la possession. L'inviolabilité du droit de propriété pouvait être un bienfait pour le possédant, pour le propriétaire. Mais il ne donnait rien au non-possédant, qui demeurait comme par le passé à la merci du possédant. Et comme le litige qui jusqu'alors s'élevait entre la bourgeoisie et les classes possédantes était, somme toute, un litige possessoire, le même litige, après l'entrée en possession de la bourgeoisie, subsistait, en se déplaçant seulement, et créait dans la société une subdivision nécessairement génératrice, par la suite, de scission entre classes antagonistes. La révolution de 1789 eut pour conséquence d'adjoindre à la féodalité terrienne la féodalité capitaliste qui s'amalgame, s'identifie même souvent avec elle ; elle transforma le droit féodal, le rajeunit, renouvela ses bases, mais sans en abolir le privilège. Elle ne fit qu'élargir le cadre des classes privilégiées au lieu de le briser définitivement.

Deux masses se trouvaient désormais en présence : l'une détentrice de la terre, de l'argent, des instrument de production et des produits grâce à eux fabriqués, l'autre ne possédant rien que sa force de production qu'elle offrait de louer, moyennant salaire, à la première. L'une placée dans une situation essentiellement privilégiée de par ce droit, déclaré intangible, de possession de tout ce capital social : foncier, monétaire et industriel, dont naturellement elle dirigeait et ne permettait même la mise en œuvre que conformément à ses propres profits ; l'autre, sans atténuation livrée à l'entier bon plaisir de la première, de qui il dépendait qu'elle pût subsister, selon l'autorisation donnée ou non d'utiliser sa force de production.

Ce qui devait se produire arriva. Comme la noblesse contre la royauté, comme la bourgeoisie sous l'ancien régime, la masse non-possédante chercha dans le groupement, dans l'association de ses efforts une action plus intense de ses forces dispersées, et de proche en proche, par des groupements, des agglomérations de groupements, selon les conditions diverses et au gré des adaptations successives imposées par les circonstances, elle s'organisa pour tenter d'arracher à son tour des parcelles de plus en plus nombreuses de bien-être. Syndicats, unions de syndicats, fédérations, etc.

Source gallica.bnf.fr / CODHOS

d'une part, coopératives de production et coopératives de consommation d'autre part, tels furent les organismes qui se créèrent pour lutter contre l'accaparement à son profit de la classe possédante.

Après des vicissitudes multiples, après des tactiques diverses, l'ensemble des forces salariées, le prolétariat, a de plus en plus pris l'habitude de compter sur soi-même pour acquérir certains avantages. Revenu peu à peu de l'illusion, propagée par la bourgeoisie, de l'abolition de toute classe sociale, parce que sur le papier, dans la loi, il est ainsi affirmé, il a cessé de compter sur les forces adverses pour l'aider à s'affranchir. Il a compris que la situation de salarié, c'est-à-dire de non-possédant, forcé pour vivre de se vendre au possédant, établit entre tous ceux qui y sont astreints et contre ceux de qui leur subsistance dépend, une solidarité d'intérêts économiques qui est une vraie solidarité de classe, et formant dans la société un bloc à part, il s'est constitué en classe, tout comme jadis la bourgeoisie vis-à-vis de la noblesse et du clergé.

C'est à ce phénomène d'une importance extrême au point de vue sociologique que l'on a donné le nom de syndicalisme.

Le syndicalisme est la constitution en classe du prolétariat. Comme l'ont fait dans les siècles précédents la féodalité et la bourgeoisie, le prolétariat a pour objectif l'expropriation des classes possédantes. C'est le but que poursuit toute son organisation dont la forme particulière est adaptée aux conditions sociologiques de notre époque.

L'histoire se recommence une fois de plus, sous l'inévitable et incoercible poussée sociale et en dépit des mesures vexatoires, des persécutions et des violences; comme précédemment, les privilèges devront disparaître par l'expropriation des classes spoliatrices.

Il y aura cependant à veiller à ce que le cadre des privilèges, au lieu d'être seulement élargi comme il le fut jusqu'ici, soit, à la fois prochaine, définitivement brisé et sa reconstitution rendue à jamais impossible.

André Girard.

CROCS ET GRIFFES

Il y avait une fois un monsieur du nom de Gustave Téry qui, exerçant la profession propre de professeur, éprouva le besoin de la changer pour celle de reporter au Matin. *Tous les goûts sont dans la nature; mais il y en a de normaux et d'anormaux.*

Ce monsieur s'était d'abord fait connaître dans les milieux révolutionnaires; il était bien juste qu'il tapât sur ses anciens amis. Aussi, sous le titre : l'envers d'une affiche, *il a déposé, dans le* Matin *du 22 décembre, une petite saleté où, sur la foi de l'un d'eux — c'est lui qui l'affirme du moins — il accuse les signataires de l'affiche antimilitariste de cabotinage.*

Evidemment, l'accusation ne serait pas bien méchante si, arrivant avant le procès, elle ne risquait d'influencer les jurés contre les accusés, influence se traduisant par une condamnation.

M. Téry a fait là, tout simplement, œuvre de mouchard. Car on peut donner ce nom à quiconque — dans un délit d'idées surtout — se fait l'auxiliaire du parquet.

Peut-être s'en est-il rendu compte. Mais quelque confrère pouvait obtenir le tuyau avant lui. Et, dans l'information; il faut arriver bon premier, qu'importe si des révélations — plus ou moins vraies — que l'on publie, il en ressortira du dommage pour d'autres.

Cela confirme, une fois de plus, l'opinion que j'ai depuis longtemps, que policier et journaliste, c'est identique.

J. Grave.

Les Profits Capitalistes

(*Suite*) (1).

IV

La guerre avec toutes ses calamités pour les travailleurs est faite, disons-nous, au profit des capitalistes et des banquiers. Les bruits de guerre, et la guerre elle-même, ne sont que source d'agio pour ces deux catégories — qui, en somme, n'en font qu'une — de parasites.

En temps de guerre c'est une spéculation effrénée sur les diverses fournitures à procurer aux armées en campagne. En temps ordinaire, c'est la fièvre des armements toujours renouvelés pour le plus grand profit des mêmes exploiteurs. Lorsque n'importe quel bourgeois prévoit que ses capitaux pourront être plus productifs à l'étranger que dans son propre pays, tout sentiment patriotique s'efface devant son intérêt.

C'est ce qui s'est passé en France lors de l'émission du dernier emprunt italien. Les bourgeois français, certes, n'ignoraient pas que cet emprunt devait servir à renouveler une partie du matériel de guerre de la nation « amie et alliée » de Guillaume le bavard. N'importe! les capitalistes français ont fourni leur argent, car, s'ils sont patriotes, ils sont avant tout capitalistes.

Plus j'avance dans l'étude des *Profits capitalistes*, plus je me convainc de cette vérité. Les bourgeois ont une patrie, mais seulement pour les profits qu'ils en tirent. En matière financière, l'idée de sacrifice est inconnue. Motte, le grand patriote exploiteur, député-maire de Roubaix, possède des usines, notamment en Pologne, parce que les salaires étant moins élevés, les bénéfices sont plus grands. C'est, naturellement, au détriment des ouvriers français qui travaillaient jadis pour l'exportation, que fonctionnent les usines que le patriote Motte possède un peu partout, mais l'argent pour lui n'a qu'une patrie... celle où il produit le plus de bénéfices, naturellement.

Schneider, du Creusot, le grand fournisseur de canons, de plaques de blindage, d'obus, et autres instruments du même genre, est non moins patriote, et ce n'est pas lui certainement qui niera jamais l'idée de Patrie. Il pousse même cet amour de la Patrie jusqu'à en avoir plusieurs, et fournit dans ce but des canons et autres instruments à la Patrie, quelle qu'elle soit, qui lui assure les plus gros bénéfices.

Par ce temps de bruits de guerre, le commerce marche même très bien, et l'on n'en est plus au temps où Schneider, l'aïeul, arrivait au Creusot en sabots. Malheureusement, les administrateurs des usines du Creusot continuent « selon leur habitude », disent les rapports officiels, à être très sobres de renseignements. Il semble qu'ils ont conscience de l'infect métier qu'ils font. Les patrons de maisons closes ne publient pas de bilan — c'est leur pudeur à eux — le conseil d'administration des usines Schneider et Cie, du Creusot, se contente d'être sobre, et de ne laisser publier que quelques chiffres globaux.

Et cela est vraiment regrettable, car les exploités pourraient voir ainsi par le détail que les boucheries auxquelles on les convie ne sont pas perdues pour tout le monde.

N'importe; contentons-nous pour aujourd'hui des chiffres que la pudeur des administrateurs du Creusot veut bien nous livrer.

Comme je l'ai dit plus haut, l'année a été excellente, bien meilleure même qu'aucune de celles qui l'ont précédée.

Les appels à la « poudre sèche » et au « fer aiguisé » de l'arlequin cher à certains social-démocrates allemands n'ont pas été perdus pour tout le monde.

A lui seul Schneider — car Schneider est à peu près l'unique actionnaire du Creusot — y a ramassé la somme de 6 millions 699 667 francs — soyons précis — 97 centimes. C'est là, on l'avouera un joli pécule à prélever sur des salaires ouvriers.

L'exercice précédent n'avait produit que 5 millions 812.599 francs et les exercices (1) antérieurs quelques centaines de mille francs en moins, mais de l'exercice 1903-1904 à celui de 1904-1905, l'augmentation de bénéfice n'a pas été moindre de 887.068 francs, tout près de 1 million de francs, et ce, sans augmentation sensible du personnel ouvrier.

Le dividende par action, qui avait été précédemment de 70 francs, a été de ce fait porté à 80 francs, en remarquant que l'action actuelle est peut-être le millième de l'action primitive.

Les sabots de l'aïeul Schneider se sont remplis de foin et vraiment l'on comprend malgré la « sobriété » de ces chiffres, que M. Schneider exploiteur soit patriote et que le même Schneider député — ô beauté du suffrage universel! — vote religieusement le budget de la guerre tout comme un vulgaire Millerand.

Que l'on s'étonne après cela qu'il y ait des partisans de la guerre! D'autant plus que ce ne sont pas justement ceux qui en retirent d'aussi scandaleux bénéfices qui iront se faire tuer, mais bien ceux-là qui les ont produits.

* *

Mais je m'en voudrais d'être accusé de faire de l'antipatriotisme, car je me contente d'être a-patriote et je vais en profiter pour montrer que les collègues allemands de M. Schneider s'entendent non moins bien que lui — beaucoup mieux même, son patriotisme dût-il en souffrir — à exploiter à la fois l'idée de Patrie et les travailleurs de qui ils tirent de non moins scandaleux bénéfices.

La société Krupp est en Allemagne ce que la société Schneider est en France et, ces jours derniers encore, l'on pouvait lire que « la situation tendue » dans laquelle se débat actuellement l'Europe, mettait la maison Krupp dans l'obligation d'augmenter son personnel et même de créer des équipes de nuit. Comme quoi une fois de plus la publication de livres *jaune* et *blanc* n'est pas perdue pour tout le monde.

La Maison Krupp, non moins que sa consœur française, est « sobre de renseignements ». Seuls les chiffres globaux sont donc publiés.

C'est sur un capital de 160 millions de marks — 190 millions de francs — bien inférieur à la réalité, que sont basés les calculs. Les bénéfices bruts ont été de 20 millions 160.000 marks, disent les bilans publiés, sur lesquels une partie est affectée, à ce qu'il paraît, à des contributions diverses et qui n'ont laissé qu'un bénéfice net de 11 millions 562.762 marks, soit environ le double — pends-toi! Schneider, — des usines du Creusot.

Il est vraiment regrettable, pour l'éducation des masses, que ces usines à fabriquer la mort ne fournissent pas plus de renseignements. Tels quels et malgré leur brièveté voulue, ils gardent encore une grande valeur éducative, car par eux l'on apprend à mieux saisir le double intérêt qu'ont les capitalistes à vouloir le maintien des patries et à pousser à la guerre.

Les exploités, fort heureusement, commencent à le comprendre.

P. Delesalle.

Notre prochain dessin sera signé : Lebasque.

(1) Voir la 10e année ainsi que le numéro du 24 juin 1905 des *Temps Nouveaux*.

(1) L'exercice va du 1er mai au 30 avril de l'année suivante.

LE BILAN D'INFAMIE

DU

TRADE-UNIONISME AMÉRICAIN

(*Suite*) (1)

Il n'y a guère plus d'un an, le bandit de grands chemins — the highwayman — Shermann Bell, devenu le sicaire du gouverneur du Colorado, le monstre Peabody, le protégé de Roosevelt le président de la grande République américaine, disait : Ce que je veux exterminer avec la « Western Federation of Miners » ce n'est pas le Trade-Unionisme, mais le socialisme.

Le 27 juin dernier, 200 délégués représentant 142.991 travailleurs, se réunissaient au Brandt's Hall, à Chicago, pour réaliser une œuvre grande qui comptera parmi une des plus belles pages dans l'histoire du prolétariat international.

Le premier travail de ces représentants des revendications des travailleurs conscients, luttant pour leur émancipation, fut de vouer à l'infamie tout le Trade-Unionisme. Tous ces délégués répondaient à l'appel lancé par la « Western Federation of Miners ».

Cet appel s'adressait à tous les travailleurs pour la constitution d'une organisation ouvrière ayant pour but de combattre le capitalisme sur le terrain économique, en dehors de toute question politique. Lorsque le président Moyer apparaît à la tribune, il est salué par une acclamation unanime des délégués et des déléguées, car des femmes prirent part aussi à la réalisation de cette œuvre révolutionnaire. Chacune de ces acclamations était une protestation contre le Trade-Unionisme se faisant, par sa lâcheté et son alliance avec le capital, le complice des bandits du Colorado à la solde de la République américaine.

Parmi les délégués l'on remarque surtout « Mother » Jones (2) — la mère Jeanne, surnommée l'Ange des mineurs, une socialiste révolutionnaire très populaire parmi les travailleurs conscients des Etats-Unis.

L'apparition à la tribune de Lucy Parson fit sensation; ce nom est connu dans tout le prolétariat international, et ici, dans le pays, cette vaillante camarade est connue comme une propagandiste de l'anarchie révolutionnaire. Elle fut la compagne d'Albert Parson, un des anarchistes assassinés à Chicago, le 11 novembre 1887, par la bourgeoisie américaine. Depuis, elle n'a cessé de protester contre les assassins de son mari et de nos camarades. Aussi les chiens de garde du capital, les policemen, usèrent contre elle de persécutions aussi lâches qu'immondes. Jugez quel peut être le sentiment qui peut l'animer à l'égard du Trade-Unionisme, qui aujourd'hui se fait le suppôt d'un système qui, comme infamie, ne peut être comparé qu'à l'Espagne jésuitique ou à la Russie autocrate.

Le camarade Klemencic, délégué de Pueblo (Colorado), évoque le souvenir des martyrs de Chicago et déclare que l'on va continuer l'œuvre commencée il y a vingt ans. Mon camarade et ami Florencio Basoro, délégué des mouleurs en fer de Saint-Louis, prenait aussi part au congrès. D'autres de nos amis étaient également présents comme mandataires du prolétariat.

La politique fut combattue et repoussée, le Trade-Unionisme fut flétri et le congrès se déclara révolutionnaire. Dès l'ouverture de cette assemblée ouvrière, la grande presse bourgeoise répandit son venin contre ces travailleurs cherchant à se soustraire à l'autocratie du Trade-Unionisme et à s'émanciper du capital. De nombreux délégués ont affirmés qu'à Chicago les lieutenants salariés de l'« American Federation of Labor » — la Fédération Américaine du Travail — avaient usé de tous les moyens en leur pouvoir pour insinuer aux journalistes de la presse capitaliste des calomnies contre les défenseurs du prolétariat conscient.

L'opinion publique étant de plus en plus en faveur des grévistes, il fallait arrêter la grève. Théodore Roosevelt intervint et lui, avec John Mitchel, ordonnèrent que la grève cesserait aussitôt, qu'une commission d'arbitrage serait nommée et qu'elle ne pourrait moins faire que d'accorder entière satisfaction aux mineurs.

La commission, composée de représentants du capitalisme et de soi-disant ouvriers, parcourut les régions minières ; auprès d'elle se trouvaient deux avocats des plus éminents des Etats-Unis : un plaidait pour les propriétaires des mines et l'autre pour la Fédération des mineurs.

Les revendications des grévistes furent reconnues fondées et légitimes. Quoi ! ces pauvres déshérités qui exposaient à chaque instant leur vie pour extraire le précieux combustible n'étaient vraiment pas exigeants, ce qu'ils demandaient était réellement bien peu. Aussi il faudrait bien que les barons du charbon cèdent et se soumettent à la volonté de la grande nation américaine, qui, par la personne de son très honorable président, voulait que justice fût rendue aux mineurs.

La popularité de Théodore Roosevelt s'accrut à un tel point que sa réélection — il serait mieux de dire son élection car il n'était président que par intérim : étant vice-président à la mort subite de Mac Kinley, il devenait de droit le résident de la Maison-Blanche — à la présidence était désormais assurée. Quant à John Mitchel, le président de la Fédération des mineurs des mines de charbon d'Amérique, il fut presque déifié par les mineurs naïfs et crédules.

Conclusion : depuis cette grande grève, les mineurs ont été obligés d'accepter, d'après les ordres de leur président, trois réductions de salaires à trois reprises différentes, et en ce moment les propriétaires des mines de charbon se préparent pour une grande grève générale qui aura lieu au mois d'avril prochain. C'est à cette époque qu'expire le contrat annuel de la « Federation of the United Mine Workers of America » et des barons du charbon. Et désormais les Compagnies minières ne voudront plus traiter avec les mineurs ; elles veulent imposer leur volonté.

L'on fera grève, le trust du charbon spéculera sur ces « stocks » qu'il emmagasine actuellement, réalisera des bénéfices énormes et, plus dociles que jamais, les mineurs reprendront le travail, aux conditions des capitalistes. Tout cela se réalisera grâce à la complicité du Trade-Unionisme.

J'ai parlé en son temps, ici même, de la grève des grands abattoirs de Chicago, de Kansas City et d'Omaha, qui eut lieu il y a environ un an. C'était la lutte contre le « beef trust ».

Les barons de la viande élevèrent le prix de la viande à des prix plus qu'exorbitants et encore de nos jours ils persistent à maintenir des prix très élevés.

Pendant cette grève, les « leaders » des Unions de Chicago, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, firent du zèle avec la police pour maintenir les grévistes dans la passivité la plus absolue, et, sur leur commandement, tous reprirent le travail dans des conditions des plus humiliantes : ce fut la soumission à la volonté suprême du « trust de la viande ». Il en fut de même à Kansas City et à Omaha.

* *

La grève des teamsters (conducteurs d'attelages, charretiers et camionneurs) de Chicago vient de se terminer par un désastre complet pour les trades-unionistes ; cependant elle fut une des plus remarquables. Le *Chicago Daily News* nous dit que, d'après les « leaders » du Trade-Unionisme et les représentants des capitalistes, elle serait considérée comme étant le conflit industriel le plus important dans l'histoire du monde, ce qui me semble un peu exagéré.

Dès le début de la grève, la population de la grande cité industrielle manifesta sa sympathie en faveur des grévistes et souvent elle prit fait et cause dans des bagarres entre policiers et charretiers unionistes.

Mais la chose la plus admirable ce fut l'attitude des enfants des écoles qui se déclarèrent en grève, en disant qu'ils ne voulaient plus aller dans des écoles où le charbon et le bois de chauffage étaient transportés par des « scabs » (jaunes).

C'est surtout à ces grandes manifestations populaires en faveur des grévistes que les autorités n'osèrent pas mettre leurs menaces à exécution en envoyant contre les charretiers en grève les soldats de l'armée fédérale (1).

Les patrons furent des plus rebelles à toute réconciliation, ils ne voulurent même pas discuter avec les délégués de la grève et aujourd'hui ils ne veulent même plus permettre aux unionistes de porter à la boutonnière l'emblème de leurs unions et veulent sans discuter imposer leur volonté à leurs esclaves blancs ou nègres (2).

Cependant le point le plus caractéristique de ce grand conflit industriel fut celui-ci, qui suffirait à lui seul à prouver l'incapacité ou plutôt le mauvais vouloir du Trade-Unionisme à combattre le capital.

Les unions des « teamsters » de Chicago comprennent un total de 12.000 membres, et seuls se déclarèrent en grève 4.000 hommes travaillant pour des grandes compagnies de transports; les autres 8.000 appartenant à l'association des camionneurs continuèrent à travailler.

Un autre fait non moins important est aussi à signaler.

Un individu apte à toutes les plus viles besognes aurait servi d'intermédiaire entre les capitalistes et les « leaders » des Unions de Chicago pour des questions de « pots-de-vin ». Ce sinistre personnage ayant été congédié d'une grande Compagnie où il était employé comme comptable, se mit à « casser du sucre » et dévoila tous les tripotages entre patrons et « leaders » unionistes. L'affaire vint devant le grand jury et, d'après enquête, il fut établi que pendant la grève des abattoirs de Chicago et pendant celle des camionneurs, des sommes considérables d'argent auraient été payées par les patrons aux « leaders » des Unions dans le but de faire cesser les grèves; des talons de chèques reçus par les représentants du Trade-Unionisme furent présentés devant la cour. Mais comme il aurait fallu, d'après les lois américaines, poursuivre corrupteurs et corrompus, le grand jury déclara que l'affaire n'aurait pas de suites.

A ce sujet, un camarade m'écrit de Chicago : « Après avoir reçu de l'argent des patrons, les « leaders » de la grève se battirent entre eux à coups de revolver: ils n'étaient pas d'accord sur le partage du « gâteau ». Hier ils n'avaient pas le sou et aujourd'hui ils sont propriétaires de grands bars. »

Ces affaires de corruption sont très fréquentes; on pourrait citer des faits semblables dans presque toutes les grèves, mais pour la généralité des trade-unionistes, cela s'appelle faire son « business », (faire ses affaires); en France, dans un langage plus populaire, l'on dirait « faire son beurre ».

(*A suivre.*) LAURENT CASAS.

---

(1) Voir le numéro 34.

(2) « Mother » veut dire « mère », et Jones, Jeanne.

(1) L'armée permanente aux Etats-Unis, à la charge du gouvernement fédéral dont le siège est à Washington.

(2) Pour enrayer la grève des capitalistes, des patrons des grandes compagnies de transport firent venir des trains entiers de nègres des Etats du Sud. Et, inutile de l'ajouter, ces trains étaient conduits par des membres du Trade-Unionisme.

MOUVEMENT SOCIAL

Beautés unitaires. — Un groupe socialiste révolutionnaire de Lens (Pas-de-Calais) avait organisé pour samedi dernier une conférence de G. Hervé, sur le socialisme et les patries bourgeoises.

Lens est le centre d'un bassin houiller qui a vu de nombreuses grèves ; c'est une ville depuis longtemps aux mains d'une municipalité socialiste. On aurait pu croire que parler d'antipatriotisme dans cette ville, ne constituait pas un scandale. La Fédération socialiste du Pas-de-Calais en a jugé autrement. Et pour éviter cette honte à la bonne ville de Lens, elle a d'abord menacé le groupe organisateur de l'exclure de son sein, dès le prochain congrès régional. Le groupe, fort d'un droit de faire des réunions de propagande que lui reconnaissent les statuts de la Fédération, dédaigna la menace qui lui était faite et maintint sa résolution. La Fédération du Pas-de-Calais alors s'en prit à Hervé. Elle lui interdit de se rendre à Lens, disant qu'elle seule, Fédération, avait le droit de l'y inviter. S'il osait quand même essayer de tenir sa conférence, elle l'empêcherait de parler. Cette mise en demeure, elle la faisait transmettre à Hervé par le Conseil National du parti, trop heureux de contrecarrer la propagande révolutionnaire, et d'être agréable au député des compagnies houillères, Basly.

Le groupe révolutionnaire de Lens, à qui Hervé avait demandé de le relever de sa promesse, jugea que cette conférence était d'autant plus nécessaire que les pitres du socialisme y mettaient d'obstacles. Et la conférence eut lieu. Mais la Fédération socialiste du Pas-de-Calais faisait apposer, le matin de la conférence, une affiche annonçant que la conférence Hervé n'aurait pas lieu et que les gens qui faisaient courir le bruit que la conférence aurait lieu quand même, n'avaient d'autre but que de faire une fructueuse recette ! « Répondez par une dédaigneuse abstention à l'appel de ces méprisables individus. »

Hervé fit sa conférence devant un public relativement nombreux. Il exposa les idées antipatriotiques. Aucun contradicteur ne se présenta. La section socialiste de Lens, qui avait employé tous les moyens pour empêcher cette conférence, ne trouva pas un argument pour y répondre.

Que l'on vienne dire, après cela, que le parti socialiste n'est pas un parti de libre et large discussion.

P. M.

❖ ❖

Mardi dernier a commencé devant la cour d'assises de la Seine le procès intenté aux vingt-huit camarades qui ont signé l'affiche de l'*Association antimilitariste*.

Peu de choses à dire de la première audience sinon que tous les « inculpés » interrogés individuellement ont tous affirmé devant le jury leur haine du militarisme et le vide de l'idée de Patrie.

A signaler un incident. Nos amis Garnery et Bousquet détenus pour délit de parole à la requête du parquet d'Amiens, ont été amenés à l'audience flanqués de gardes municipaux. Leurs camarades ont protesté et ont exigé, sous menace de faire défaut, que nos amis se missent à côté d'eux au banc des prévenus libres.

Force a bien été de leur accorder satisfaction. La cour d'assises de la Seine devient décidément l'une des meilleures salles de réunion de Paris. Cette réunion durera vraisemblablement jusqu'à vendredi ou samedi, car il y a près de cent orateurs inscrits.

N. B. — La patrie, le militarisme et l'armée seront défendus par le juif-allemand Seligmann.

P. D.

❖ ❖

Au camarade Jean-Louis

Agen. — Les anarchistes votent où se font élire, dites-vous. Je ne connais que deux camarades dans ce cas, dont l'un est conseiller municipal, c'est vrai, et l'autre secrétaire de l'U. P. et non de la Bourse ; et puis, qu'est-ce que cela prouve ? Ce n'est pas un fait particulier à Agen. Des socialistes sont venus à l'Anarchie, il y a compensation.

Vous dites encore : Les syndicalistes ont suivi la pente. Si vous voulez dire par là que le syndicalisme agenais a abandonné la voie révolutionnaire, vous nous trompez et donnez la preuve que vous parlez de notre mouvement syndical sans le connaître, ce qui n'a rien d'étonnant d'ailleurs, n'étant parmi nous que depuis un mois ou deux.

J'ai adressé il y a environ un an et demi au camarade Delesalle, le compte rendu d'une réception à la B. du T. d'Agen de ministres et d'autorités locales (notamment de magistrats et même d'un général.)

Cette réception fut suivie de déclarations à certains délégués de la Bourse. C'est assez de dire qu'à cette époque les partis bourgeois exerçaient une influence prédominante à la Bourse.

Or, vous conviendrez que la pente suivie depuis lors a été tout autre ; car tous les délégués actuels sans exception sont révolutionnaires et considèrent que le but à atteindre est la suppression du salariat et la substitution d'une société communiste à la société capitaliste.

Ce camarade se plaint aussi de ce qu'il considère comme des procédés arbitraires, employés à son endroit par les délégués à la Bourse et le conseil de l'U. P., à propos de divers incidents qui se produisirent à l'issue des deux dernières réunions de l'U. P. Au sujet de ces incidents, je le trouve bien sobre de détails et d'une modestie qu'il lui siérait d'observer par ailleurs.

Ce camarade oublie en effet de dire que ces incidents furent provoqués, voulus par lui.

Sans aucune difficulté, il avait obtenu la parole (cela, il ne peut le nier). Mais comme il était coiffé, il fut invité à se décoiffer par égard pour les dames. Que ce soit un préjugé comme il le dit, je veux bien. Mais si nous n'avions à faire qu'à des conscients, des affranchis, ce genre de réunions serait inutile. Bref, le camarade refusa, prétextant n'avoir pas à tenir compte des injonctions d'un tas d'abrutis.

Après ce coup de maître, vous jugez du tableau. Malgré l'hostilité de la salle, il s'obstine à vouloir parler. L'agitation est extrême. On crie même au camarade qu'il est inutile de parler à des abrutis, puisqu'il ne serait pas compris. Entre temps, il traite le syndicalisme d'absurdité, les syndicalistes d'imbéciles. Les syndiqués, il ne veut pas les connaître ; il s'adresse aux seuls « individus », etc. etc.

Cela dura bien vingt minutes. C'est alors que certains délégués, trouvant que la comédie avait assez duré éteignirent le gaz.

Voilà ce que Jean-Louis considère comme une atteinte à la liberté de parole.

Ainsi, sous prétexte de liberté, ce camarade se croira le droit à l'inconvenance, n'aura d'égard pour personne, et fera tant que nos réunions ne seront plus fréquentées : il n'y aura alors plus de contradiction à faire ; ce sera un magnifique résultat.

Et cependant, quoi qu'il en dise, si les conférences faites à l'U. P. ne sont pas toutes exclusivement anarchistes ; (certaines sont même très discutables) nombre d'elles sont à tendances libertaires, très variées, et propres à meubler le cerveau des travailleurs, qui en ont bien besoin.

Discuter, c'est notre droit, c'est même notre devoir. Mais pourquoi se présenter en capitaine Fracasse, en ennemi, et ne pas discuter courtoisement sur les idées émises, et non sur les personnes ; ces réunions seraient alors profitables à tous.

Mais vous niez tout.

Vous répudiez le syndicalisme, qui ne saurait avoir d'autre résultat, à vos yeux, que d'endormir la masse.

La solidarité : sentimentalisme bête.

Il ne faut s'intéresser à aucun mouvement.

Nous sommes broyés dans les engrenages de la société, exploités, spoliés, ça n'y fait rien. S'en inquiéter, exiger un écrasement moindre, c'est perpétuer une société qui doit disparaître telle qu'elle est ; il ne faut pas vous la détériorer.

Il n'y a de beau, de vrai, de juste, d'efficace que l'individualisme, selon Jean-Louis.

Mais alors, où feriez-vous votre propagande ? et à qui ?

Je sais bien : il y a le cénacle ! le fameux cénacle où l'on pontifie devant quelques petits jeunes gens sur les beautés de l'égoïsme, où l'on s'élève bien au-dessus des misérables questions qui préoccupent les syndicats. Seulement ce genre de propagande a eu à Agen, des conséquences sur lesquelles je ne veux pas insister et où vous pourriez trouver les raisons de la disparition de certains anarchistes, et ce que vous appelez l'apathie de certains autres.

Quant à moi, mon choix est fait : le syndicalisme offre un vaste champ d'action, je continuerai de m'y consacrer.

Je regrette que par votre fait, un autre camarade n'ait pu parler ; on m'assure qu'il aurait dit des choses très intéressantes.

A. Luquet.

Toulouse, *20 décembre*. — Un conflit qui menace de passer à l'état aigu vient de s'élever entre la munipalité de Toulouse et les propriétaires de la ville, qui refusent d'accepter les nouveaux tarifs et le règlement relatifs aux concessions d'eau particulières. La ville prétend percevoir, à partir du 1er janvier 1906, les taxes en question, qui sont une sorte d'impôt progressif basé sur le revenu des immeubles.

Le syndicat des Propriétaires de la Haute-Garonne vient d'organiser un meeting de protestation, qui s'est tenu à l'ancienne faculté des lettres, et où il a été décidé d'engager, s'il le faut, un procès contre la ville. Les intéressés ont adressé ce matin une requête au préfet en vue d'obtenir l'annulation des délibérations municipales dont il s'agit. L'affaire, si besoin est, sera portée devant le Conseil d'Etat. Enfin, un huissier a signifié, au nom des intéressés, un acte de protestation à M. Tranier, adjoint faisant fonctions de maire.

Le syndicat est décidé à entamer une lutte sans merci ; les propriétaires ont même envisagé l'hypothèse de supprimer l'eau à leurs locataires, s'ils sont obligés de se soumettre aux taxes nouvelles avant l'issue du procès. Perspective réjouissante !

(*Le Matin.*)

Gageons que l'entente finira par se faire sur le dos des locataires.

❖ ❖

MONOGRAPHIE

(*Fin*) (1)

Roanne.

I. *La campagne roannaise. L'industrie roannaise* (le tissage des cotonnades). — II. *La crise industrielle.* — III. *Les conditions du travail.* — IV. *L'existence ouvrière.* — V. *La vie publique.* — VI. *La lutte ouvrière et l'organisation syndicale.*

V. — La vie publique (*suite*).

Nous avons déjà vu quelles étaient les revendications spécialement propres à Roanne. D'autres encore peuvent surgir par suite du perfectionnement du machinisme. On cherche, par exemple, à faire faire le travail des pareurs par des machines à encoller ; il est vrai qu'on n'est pas arrivé jusqu'à présent à obtenir un résultat suffisant pour les tissus de fabrication soignée, comme les articles roannais de fantaisie. Mais à Armentières, j'ai lu (début de novembre) que les ouvriers de tissage s'étaient mis en grève pour s'opposer à l'introduction des encolleuses ; et les tisseurs faisaient cause commune avec les pareurs, parce que les machines donnent une chaîne mal parée qui rend plus difficile et plus long le tissage proprement dit.

A Roanne, on a aussi essayé de simplifier certaines opérations préliminaires au tissage, en employant des bobines nouvelles ; cette modification aurait fait mettre à pied un assez grand nombre de dévideuses. Jusqu'à présent cette innovation n'a pas réussi.

Mais, dans toutes les revendications à soutenir, ce qui fait l'infériorité des ouvriers du textile, c'est la persistance du salaire aux pièces. Ce mode de paiement s'oppose aux revendications les plus élémentaires, même à celle d'aérer l'atelier, puisque l'aération fait, dit-on, casser les fils et retarde le travail.

C'est d'ailleurs là une connaissance depuis longtemps acquise par l'expérience ouvrière. Dans le congrès de la fédération du textile, tenu à Rouen au mois d'août dernier, on a voté comme première résolution la suppression du travail aux pièces. On vota aussi la suppression du travail rémunéré par le système des primes, la fixation du minimum de salaires, une résolution contre le projet Waddington sur le régime hebdomadaire des soixante heures, une autre contre les dérogations, une autre contre le décret-loi de 1848 sur le travail des adultes, une autre enfin en faveur de la nomination d'inspecteurs ouvriers (ou des inspecteurs du travail par les ouvriers).

Tous ces vœux n'ont d'utilité que pour déterminer le sens des revendications et pour servir à l'éducation et à la propagande ; ils n'ont pas d'autre vertu ; quant à être réalisés, c'est une autre affaire. Cependant le congrès semble avoir donné une indication pour la tactique à suivre. Il a en effet voté une nouvelle résolution (?), conforme à la décision du congrès international tenu cet été à Milan : il s'agit de

(1) Voir les numéros 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33 et 34.

demander aux pouvoirs publics la diminution de la journée de travail (1).

Ainsi la fédération fait des vœux et semble charger le gouvernement de les réaliser. C'est avoir une foi robuste dans l'efficacité de la légalité bourgeoise. La conséquence d'une telle conviction conduit naturellement à entreprendre la conquête des pouvoirs publics. Les ouvriers roannais l'ont fait; ils ont municipalité socialiste et député socialiste et ils n'ont ni plus fort salaire, ni moindre labeur. Certains de leurs patrons ont des idées politiques libérales; un fils d'un des plus gros fabricants se targue d'être radical-socialiste; il est probablement un des électeurs du citoyen Augé, car il paraît être inattaquable pour l'*Avant garde* de Roanne, journal officiel et socialiste, mais il est aussi tyrannique que son père pour les conditions du travail.

La conquête des pouvoirs publics peut donner l'avantage d'avoir, comme en Suisse, des fonctionnaires socialistes. Nous pouvons espérer avoir des préfets socialistes, des officiers socialistes, des juges socialistes et des gendarmes socialistes, lesquels feront respecter la paix sociale, l'ordre public et la liberté du travail. Les ouvriers n'auront qu'à bien se tenir.

Pour imposer leurs revendications c'est, non sur les autres, mais sur eux-mêmes que les ouvriers doivent compter; et *l'action directe* reste le meilleur moyen pour obtenir une transformation du travail et des conditions de vie, et même l'émancipation complète.

Mais il est plus difficile de faire de l'action directe que de déposer un bulletin de vote dans une urne électorale. Pour faire de l'action directe, il faut d'abord faire une propagande sérieuse: renforcer et préciser les besoins matériels et moraux des individus et exalter le sentiment de solidarité entre travailleurs. Plus l'éducation sera forte, et plus l'esprit de révolte grandira. C'est la besogne du syndicat, qui est à la fois un organe de propagande et de combat, et qui doit par conséquent tendre à développer le plus possible la force morale des individus et leur esprit critique, au lieu de les asservir à une bureaucratie autoritaire.

L'organisation qui semble devoir être le centre de la propagande dans une localité, c'est la Bourse du travail. Elle doit pouvoir offrir aux syndicats un local où les travailleurs puissent être chez eux et à l'abri de toute intervention étrangère, où ils puissent discuter de leurs besoins, de leurs revendications et de la tactique à suivre. Il faut une salle pour les réunions publiques en vue de la propagande générale, pour les causeries, pour les lectures, pour les manifestations. Il faut un journal qui appartienne aux ouvriers, sans qu'ils aient besoin de recourir à la bienveillance incertaine et suspecte des politiciens, et où ils puissent exposer leurs propres affaires et leurs intérêts économiques.

En dehors de l'œuvre d'éducation et de propagande, il y a l'action. Les revendications devenant plus fortes aboutissent à la grève avec toutes ses conséquences. Alors il faut pouvoir soutenir la grève, organiser par exemple les soupes communistes, tandis que les militants encouragent les timides et annihilent l'action des jaunes.

C'est de cette façon, c'est par la propagande et l'action (qui souvent se confondent) que les travailleurs peuvent le mieux améliorer leur sort, c'est-à-dire relever leurs salaires, diminuer leur labeur, se débarrasser du contrôle de gareurs trop zélés, etc. Grâce à cette amélioration, ils peuvent d'autant mieux donner les cotisations nécessaires pour la propagande en général, pour les locaux des syndicats et de la Bourse, pour le journal, pour les grèves elles-mêmes (2). L'argent dépensé de cette façon n'est jamais perdu, puisqu'il sert à l'effort vers de meilleures conditions de vie; tandis que l'argent qu'on thésaurise dans des caisses de prévoyance n'a aucune vertu contre l'exploitation patronale (3).

(1) J'ai déjà dit que la diminution du travail n'était possible qu'avec le travail à la journée. Exiger le salaire à la journée et réclamer, en même temps, la réduction à 8 heures du labeur quotidien est l'effort auquel sont conviés les tisseurs par leurs camarades de classe, sans d'ailleurs s'en tenir à la date du 1er mai 1906 indiquée par le congrès de Bourges, puisque cette date tombe en morte saison et que tout effort n'est jamais perdu.

(2) Pour les grèves de durée limitée. Il est parfaitement fou de vouloir lutter avec des cotisations ouvrières contre les fortunes patronales (exemple des mécaniciens anglais); mais il est bon que les fonds de réserve puissent soutenir l'élan des grévistes pendant au moins quelques semaines.

(3) Les patrons auraient tout avantage à ce que les syndicats se mettent à thésauriser. Ce serait d'abord une probabilité plus grande de paix sociale; ensuite il y aurait par là moyen d'exercer un recours contre les syndicats en cas de torts envers les patrons (par exemple, entraves à la liberté du travail, rupture de contrat, excitation à la grève, propagande de toute sorte). Aussi ne s'étonnera-t-on pas que l'union patronale de Roanne déclare qu'elle n'acceptera d'avoir des rapports avec le syndicat ouvrier qu'aux conditions suivantes :

« Qu'il comprenne la presque totalité des ouvriers,

Qu'il s'abstienne de politique (?),

Qu'il n'admette pas dans son sein d'agitateur professionnel (?),

Enfin qu'il offre des responsabilités et des garanties *effectives*. »

Et l'Union des syndicats patronaux des industries textiles de France a présenté à M. Rouvier, président du conseil, la revendication suivante (10 novembre 1905) :

« Que si à l'occasion de la révision de la loi de 1884, les syndicats professionnels obtenaient des droits et des avantages nouveaux, ils fussent également astreints à des devoirs nouveaux et que par exemple. leur responsabilité *effective* fut engagée, au cas où *leurs adhérents* viendraient à violer la liberté du travail. »

(1) Les ouvriers ont besoin de s'affranchir dans certaines corporations de la servitude du placement par les intermédiaires (tenanciers de bureaux) ou par les patrons. Mais le placement est pour le syndicat plutôt une charge qu'un avantage; il devrait être l'objet d'un service à part, et au besoin dans un local différent, sous la surveillance des syndiqués. Le bureau de placement organisé par le syndicat lui-même retient trop l'attention des militants, je ne parle pas ici de Roanne; il subit forcément la quarantaine patronale, enfin il peut être une cause de récriminations et de discorde de la part de travailleurs inhabiles ou intempérants.

Les syndicats, en s'occupant de mutualisme, perdent leur force combative. Ils augmentent de nombre en attirant la foule par les avantages que peuvent offrir les caisses de chômage, les services de placement, les œuvres d'assurance, etc. On cherche à enrégimenter tout le monde, les lâches et les résignés comme les autres; mais de ce que les gens adhèrent aux mutualités organisées par le syndicat, cela ne signifie pas que ces recrues aient les idées syndicalistes et l'esprit de révolte; c'est à peu près comme si un banquier considérait les fonds de dépôt de ses clients comme faisant partie de sa fortune personnelle. On ne peut, en réalité, compter que sur les adhérents qui ont été convaincus par la propagande.

La crainte de la désorganisation, la peur de compromettre les effectifs groupés autour des services de mutualité amène le syndicat, ou plutôt le bureau syndical, à répudier toute violence, à s'éloigner de plus en plus de l'action directe, de la grève, de tout moyen efficace. Le syndicat finit par perdre tout caractère révolutionnaire et toute influence sur l'évolution sociale.

Il existe à la Bourse de Roanne une tendance à recruter des adhérents par des œuvres de prévoyance. Le syndicat des apprêteurs possède, je crois, un service de mutualité pour les malades et pour les chômeurs. Le syndicat des mouleurs possède une caisse de chômage.

A la Bourse même on a essayé d'instituer un secours de chômage où tous les syndicats doivent participer. Il apparaît d'ailleurs comme évident que ce secours est illusoire pour les tisseurs en particulier, puisque leur chômage est si grand qu'il est impossible d'y remédier. C'est de plus un chômage général; or, si l'on conçoit la possibilité de remédier à quelques infortunes particulières grâce à la contribution de la masse indemne et sauve de tout accident, il est difficile d'imaginer que les ouvriers souffrant tous du chomage puissent remédier eux-mêmes à leur sort avec un salaire déjà insuffisant à la vie quotidienne. C'est là une opération chimérique; elle ne peut aboutir qu'à un résultat dérisoire et insuffisant; c'est un trompe l'œil pour réunions publiques.

Pour avoir un résultat quelconque, il faudrait d'abord que les salaires soient plus élevés. On en revient donc toujours à la lutte contre le patron. On comprend que l'ambition de créer une caisse générale de chômage n'a pas été réalisée en fait.

Le seul service qui fonctionne à la Bourse est celui du placement, depuis que la loi a décrété la suppression des bureaux. Ce service n'existe que parce que le secrétaire s'en occupe. Les petits patrons des localités environnantes, plombiers-zingueurs, serruriers, etc. ont pris l'habitude de s'adresser à la Bourse pour les ouvriers dont ils ont besoin. Le service du placement fonctionne aussi pour les domestiques. L'embauchage des ouvriers du bâtiment se fait indépendamment et n'a aucun rapport avec la Bourse. Quant à celui des employés, des tisseurs, il est l'œuvre des intéressés eux-mêmes qui vont se présenter chez les patrons pour chercher de l'ouvrage (1).

Le secrétaire de la Bourse s'occupe aussi de fournir aux ouvriers les renseignements dont ils ont besoin, touchant les accidents de travail. Je remarque, en passant, que les ouvriers n'ont pas à se louer beaucoup des largesses que la loi leur octroie (1).

La première année où la loi sur les accidents fut appliquée, les sentences arbitrales furent à peu près équitables. Mais, soit par esprit de classe, soit sous l'influence des compagnies d'assurance, le tribunal se montre maintenant féroce pour les blessés; les indemnités sont réduites bien au-dessous de toute évaluation médicale la plus modérée (2). Voilà encore une illustration de l'inanité des lois et des réformes (3), quand les ouvriers ne sont pas assez forts pour se faire respecter (4).

La Bourse du travail fait à Roanne l'office d'un bureau d'informations; c'est l'ébauche d'un service de statistiques qui pourrait peut-être, dans l'évolution ultérieure de l'organisation ouvrière offrir une certaine utilité pour la propagande. Mais cette besogne ne remplace pas l'œuvre d'éducation indispensable. Ce n'est pas parce que l'on a rendu service avec dévouement aux individus qui viennent demander assistance ou renseignements, qu'on a fait œuvre émancipatrice.

Et cependant, à la Bourse, il y aurait possibilité d'une propagande plus intense. On objecte souvent le peu de moyens et de vie qu'il y a au fond de la province, on m'avait dit que je ne verrais rien d'intéressant à Roanne. C'est une erreur, j'y ai vu un assez grand nombre de camarades; c'est à leur observation, à leur esprit critique, à leurs réflexions que je dois toutes les notes que j'ai rapportées. Que leur manque-t-il donc pour faire profiter leurs compatriotes ouvriers de l'éducation qu'ils se sont faite eux-mêmes?

Quant à moi j'ai passé avec eux vingt-huit jours d'excellentes vacances aux frais du gouvernement, je veux dire à ceux des contribuables. Lorsqu'on occupe un grade dans la société actuelle, les « devoirs » les plus désagréables ne donnent aux privilégiés que distractions, loisirs et agrément. L'égalité devant la loi est une fumisterie démocratique.

M. Pierrot.

(1) Le *conseil judiciaire* rend d'importants services aux victimes des accidents de travail. Les blessés sont en effet exposés d'une part à la mauvaise foi des compagnies d'assurances, d'autre part à la rapacité des hommes d'affaires, lesquels prennent ordinairement 20 à 25 0/0 (minimum) sur l'indemnité touchée par l'ouvrier. Un conseil judiciaire, outre les renseignements qu'il fournit aux intéressés, pourrait peut-être soutenir judiciairement les intérêts de ses clients pour un prix modique; ce pourrait être une source de revenus pour les Bourses.

(2) Les patrons ont fait subir une réduction aux salaires des manœuvres du parage, sous prétexte d'assurance.

(3) Dans le cadre même de la société capitaliste, la seule efficacité des lois (Eug. Guérard l'a dit quelque part) ce serait de faire participer l'ensemble des individus aux avantages acquis grâce à la pression des plus forts; les lois faciliteraient aux isolés l'obtention des droits conquis par la masse; elles empêcheraient que les mêmes revendications, les plus simples et les plus nécessaires, soient à chaque instant remises en question. Mais, outre que les lois comportent toujours un certain nombre de dérogations, elles restent inappliquées ou bien elles sont facilement tournées grâce à la complicité de la magistrature, partout et toujours quand l'action ouvrière est faible ou relâchée. et elles n'ont qu'un effet purement moral contre les retours à la réaction et contre les violations cyniques des droits conquis. Pour ce mince avantage la loi présente l'immense inconvénient de s'opposer au progrès, à l'évolution, au changement, de conserver l'ordre social et d'être un des meilleurs facteurs de résignation et de soumission civique.

(4) Il y a enfin à Roanne un tribunal de Prud'hommes, lequel ne fonctionne guère que pour les litiges intéressant les ouvriers du bâtiment.

MOUVEMENT OUVRIER

Et le mouvement de réaction contre les Bourses continuait toujours! Cette semaine, c'est la Bourse du travail de Bourges qui vient de se voir supprimer sa modeste subvention de 500 francs par an. Certes, cela n'empêchera pas les travailleurs de Bourges de continuer leur propagande, mais le fait n'en est pas moins significatif. Toutes les Bourses du travail qui, conscientes de leurs devoirs, mènent la lutte sur le terrain révolutionnaire, se voient l'une après l'autre retirer les quelques subsides chichement concédés par la bourgeoisie.

La municipalité « radicale » de Bourges reproche à la Bourse d'avoir protesté contre la venue à Paris

du roi d'Espagne; sa propagande antimilitariste et surtout sa lutte contre le patronat.

Les travailleurs de Bourges, fortement organisés résisteront facilement à cette petite canaillerie. Libres de toute attache à leur tour, ils répondront en intensifiant plus que jamais leur propagande.

Ces maudites subventions étaient encore un lien entre le régime bourgeois et les travailleurs. En brisant ce lien et en rendant aux organisations ouvrières leur indépendance, la bourgeoisie active et précipite sa désagrégation.

Nous ne pouvons que nous en réjouir.

❖ ❖

A Paris, quelques larbins du préfet, ont formé une liste de candidats à la commission administrative de la Bourse de la rue du Château-d'Eau. A peine un cinquième des syndicats ont répondu aux appels de ces néo-jaunes, malgré les promesses de subventions et autres petits profits qu'ils avaient soin de faire miroiter.

Ces amis honteux du sieur Biétry en seront donc pour leur petite saleté (1).

❖ ❖

Comme je le laissais prévoir la semaine dernière, nous avons eu une grève des garçons épiciers. Grève effective, ayant porté un rude coup aux grandes boîtes de la partie qui ont fermé boutique pendant ces deux derniers jours de fêtes qui sont parmi les meilleurs jours de vente de l'année.

L'asservissement de ces travailleurs est tel qu'il est à peu près impossible qu'un mouvement se prolonge bien longtemps.

Toujours couchés et nourris, les garçons épiciers en grève se trouvent subitement sans domicile, et cela vient naturellement augmenter et compliquer la situation des grévistes.

N'importe, le mouvement qu'ils viennent de tenter aura une salutaire répercussion dans toute la corporation. Dans plusieurs grandes maisons — les plus particulièrement visées — les employés obtiennent la promesse formelle de notables améliorations, tant sur la durée du travail et sur le repos hebdomadaire que sur le couchage et la nourriture.

Faire connaître à toute une ville comme Paris, la situation de travailleurs en relations continuelles et directes avec la population, comme cela a été fait ces jours derniers, c'est déjà moralement obliger les employeurs à l'améliorer. C'est ce qui aura lieu.

Lépine qui, à l'inverse des préfets russes, n'a même pas besoin d'un décret spécial pour mettre Paris en état de siège, avais mis toutes ses brigades de policiers et de mouchards au service des patrons.

Les grandes épiceries de la capitale ont été transformées pendant ces quelques jours en véritables corps de garde.

Dans de nombreux endroits, des grévistes qui étaient venus engager leurs camarades qui continuaient à travailler, à faire cause commune avec eux ont été sauvagement chargés. Quelques étalages ont aussi un peu souffert.

Une cinquantaine d'arrestations qui, du reste n'ont pas été maintenues, ont été faites pendant ces quelques jours de grève.

Le jeune syndicat des garçons épiciers qui possède à sa tête quelques bons et énergiques camarades sort de cette lutte plus puissant, et va pouvoir, par un travail méthodique d'organisation préparer le terrain pour faire aboutir les revendications corporatives.

❖ ❖

Chez Dufayel, aucun changement dans la situation. La grève continue et l'unanimité des grévistes est aussi résolue qu'aux premiers jours. Des réunions les tiennent en haleine, et ont lieu journellement. La menace faite par Dufayel, que les grévistes qui n'auraient pas repris le travail mardi matin seraient renvoyés n'a servi à rien, au grand dépit de l'insolent millionnaire qui n'est pas encore revenu de cette résistance.

Voici, à l'heure actuelle, les principales revendications des grévistes :

1° Maintien des précédents avantages obtenus par le personnel.

2° Aucun renvoi pour faits de grève ;

3° Déplacement ou changement du chef du personnel et du chef de légion ;

4° Réintégration dans leurs sections primitives des trois receveuses déplacées arbitrairement ;

5° Fixation immédiate et pour tout le personnel d'un minimum de salaire, etc.

A signaler une protestation des grévistes contre la mise à la disposition du grand exploiteur, de gardes municipaux pour le service des écuries.

La grève se poursuivra à n'en pas douter jusqu'à complète satisfaction.

Mais que diable vinrent faire dans cette grève un M. Sellier, employé au ministère du commerce, un M. Lucas, employé au ministère des colonies, sans parler de plusieurs autres ?... Les employés de l'exploiteur Dufayel, qui sont capables de faire leurs affaires eux-mêmes, agiraient sagement en renvoyant ces excellents Messieurs à leurs cartons verts.

❖ ❖

A La Rochelle, les ouvriers des usines à briquettes Delmas frères et Décout, qui se sont mis en en grève, réclament une augmentation de salaire. Les soldats gardent les abords des usines.

Les polisseurs sur métaux des établissements de la rue des Combes, à Paris, sont toujours en grève. Ils maintiennent leur demande d'augmentation de salaires et sont soutenus par la chambre syndicale des ouvriers polisseurs.

P. Delesalle.

❖ ❖

Chantenay-sur-Loire. — La grève des 180 ouvrières de la raffinerie Meuse est terminée avec succès.

Le directeur de la raffinerie se refusait à entamer des pourparlers avec les grévistes et en outre menaçait de renvoyer les parents des grévistes qui travaillent dans son usine ! C'est alors que 200 raffineurs quittèrent le travail.

Grâce à cette solidarité, le directeur fut obligé de céder. Les scieuses, metteuses en lingots et les preneuses gagnent 2 fr. 25 pour 10 heures au lieu de 2 francs.

Les preneuses de lingots 2 francs au lieu de 1 fr. 75 pour 10 heures.

Félixio.

❖ ❖

TURQUIE

Le procès de Constantinople. — *Pro Armenia* et l'*Européen* ont justement flétri la criminelle défaillance du gouvernement belge qui n'a rien fait pour arracher, lorsqu'il en était temps encore, Edouard Joris à la « justice » du Sultan Rouge. Il le pouvait cependant, le traité turco-belge de 1838 lui en donnait formellement le droit et, aux termes de la loi de 1851, la cour d'assises du Brabant était seule compétente pour juger Ed. Joris, citoyen belge établi à Constantinople. Mais un gouvernement est bien au dessus des lois qu'il édicte et des traités qu'il passe !

Aujourd'hui Edouard Joris, condamné à mort pour un attentat auquel il n'a pas effectivement pris part, mais dont il a simplement connu les préparatifs et approuvé l'esprit attend l'exécution de l'odieuse sentence. Et c'est le moment que choisit le gouvernement belge pour intervenir. Il est bien temps ! — Un télégramme du 19 décembre nous apprend qu'il demande « que l'on remette aux autorités consulaires belges, *pour être jugé*, le sujet belge Joris, actuellement condamné à mort, etc ».

La Porte a refusé, comme de juste, et tout naturellement aussi, le gouverment belge semble vouloir s'en tenir là, se croyont quitte, peut-être, vis-à-vis de la conscience publique. Il est vrai que l'on donne pour improbable l'exécution de Joris et de ses trois compagnons. Ce sont là les dernières nouvelles reçues. Mais si ces nobles victimes sont comme on le dit, soustraites au bourreau, ce n'est ni au bandit d'Yildiz, ni au gouvernement belge qu'il conviendra d'en savoir gré, mais aux quelques hommes dévoués qui, à Bruxelles et à Paris, auront travaillé à émouvoir l'opinion.

❖ ❖

Pro Armenia a reproduit l'acte d'accusation du procès de Joris. On y voit que sur trente-trois accusés, dix-sept seulement sont tombés entre les griffes du Grand Assassin les autres ayant pu se réfugier à l'étranger. Le principal accusé présent était notre camarade Joris, né à Anvers en 1876 et résidant depuis quatre ans à Constantinople où il fut employé à la Compagnie allemande de navigation, avant d'entrer à la maison Singer.

Selon la prose hamidienne, le complot contre la vie du Sultan Rouge aurait été ourdi dans une réunion extraordinaire tenue en 1904 à Sofia et où assistait Pierre Quillard. Quelques temps après, en octobre, le révolutionnaire arménien Christofor Mikaélian, de Bakou, arrivait à Constantinople, où il descendit chez Joris, avec sa nièce Roupinia Faen. Peu après vinrent les y rejoindre Zipa Rips et sa femme qui aidés par Vramchabouk Khentirian, constituèrent alors un sous-comité chargé de mettre à exécution la décision de Sofia.

L'attentat fut longuement, minutieusement préparé. Mikaélian, Rips, Roupinia Faen et Sophie Rips assistèrent quatorze fois au Sélamlik. Ils constatèrent ainsi que le cortège impérial, sortant de la mosquée Hamidié, mettait 102 secondes pour rentrer au palais d'Yildiz. Il fut décidé qu'une voiture contenant une machine infernale dont l'explosion devait être déterminée par un mouvement d'horlogerie à l'instant précis du passage du cortège, serait amenée sur le Champ de Mars en face de la Mosquée Hamidié. Mais bientôt Mikaélian pensa qu'il valait mieux lancer une bombe du haut de l'estrade sise à l'entrée du palais d'Yildiz, et cet avis prévalut.

Mikaélian partit alors pour la Bulgarie afin de s'y exercer au jet des bombes. Mais au cours de ses expériences, il trouva la mort, ainsi que Vramchabouk Khentirian, et l'on revint au projet de la machine infernale. Rips et sa femme allèrent donc à Vienne pour y acquérir la voiture destinée à contenir cette machine, sorte de caisson de fer chargé à la mélinite.

Le 21 juillet 1905, le voiture fut conduite au Champ de Mars par le cocher Varmachoff et le palefrenier Yervant. Rips et R. Faen se trouvaient dedans pour faire fonctionner la machine. Tous quatre purent fuir avant l'explosion.

On connaît le reste. L'explosion tua vingt-six personnes et, plus ou moins grièvement, en blessa cinquante-huit. Le Grand Assassin, plus fortuné, s'en tira — pour cette fois.

On sait aussi que tous les auteurs de l'attentat parvinrent à se réfugier à l'étranger et que la Turquie en sollicita bien vainement l'extradition, nulle nation au monde ne se souciant de fournir des victimes au carnassier du palais d'Yildiz. Seuls, les moins compromis sont tombés aux mains de la police hamidienne.

On sait enfin la fière attitude observée par notre camarade Joris, au cours de la lente instruction et de l'interminable procès. Il a proclamé très haut ses convictions anarchistes et déclaré qu'il approuvait l'attentat, les massacres d'Arménie rendant légitimes toutes les représailles arméniennes contre l'auteur responsable de ces abominables carnages. C'en est assez pour qu'à Constantinople, ce juste mérite le gibet. L'Europe, une fois de plus, laissera-t-elle faire ?

Am. D.

A la dernière heure, le bruit a couru que les trois camarades de Joris qui ont été condamnés à mort en même temps que lui, auraient été exécutés. Le Sultan aurait-il donc oublié que le sang des martyrs appelle le sang des bourreaux ?

VARIÉTÉ

RÉPONSE A DES CORRESPONDANTS

De divers côtés j'ai reçu des lettres écrites sur un ton gémissant et hystérique, l'angoisse d'un effroi obscur émane de leurs pages. On sent nettement que ces correspondants vivent des jours pénibles, on voit que des pensées torturantes leur déchirent le cœur et troublent leur sommeil.

« Qu'est-il arrivé à ce bon peuple russe, pourquoi s'est-il soudain transformé en une brute sanguinaire? » demande une dame qui m'a envoyé une épître sur du magnifique papier parfumé.

« Christ et son Evangile sont oubliés, la doctrine de l'amour est foulée aux pieds, il n'y a plus de respect pour le prochain ! » annonce tristement M. F..., « membre de la noblesse de

(1) La nouvelle commission, devant l'attitude prise par les syndicats, a dû donner sa démission.

Soum ». Et il s'informe : « Etes-vous satisfait? »

« Où sont donc les fruits de l'Evangile d'amour du prochain, où se manifeste l'influence de l'école et de l'Eglise? » interroge M. de Brootzin de Fambof.

Tandis que les uns n'ont que des paroles d'injures et de menaces aux lèvres, les autres se lamentent, mais tous sont agités, tous sont oppressés par des sentiments douloureux, tous trouvent l'existence intolérable en ces grandes journées tragiques. Je ne puis répondre à chacun en détail; je vais le faire d'une seule fois.

Les jours de représailles sont venus, Messieurs, les jours où vous êtes obligés de payer pour votre criminelle indifférence envers la vie du peuple. Tout ce qui vous inquiète, tout ce que vous pensez, vous l'avez mérité. Je ne puis vous dire et vous souhaiter qu'une seule chose, c'est que vous compreniez, que vous viviez encore plus profondément, avec plus de force encore, toute l'horreur de ces circonstances créées par vous. Que vos cœurs soient glacés par l'effroi, que les cauchemars oppressent votre sommeil, que toutes les cruautés, les folies qui se commettent dans notre pays vous brûlent comme du feu, vous en êtes dignes. Vous en périrez, ou peut-être la boue et la banalité qui remplissent votre âme de mensonge, d'orgueil, d'avidité, seront-elles balayées et ne restera-t-il plus en vous que les parties saines et propres.

Et vous, Madame, vous voulez savoir ce qui est arrivé au peuple? Il a perdu patience, simplement. Pendant longtemps il était soumis à la violence, il avait soutenu vos existences par son labeur d'esclave résigné; mais il est à bout de forces. Cependant il est encore loin d'être débarrassé du lourd fardeau dont on l'a accablé. Vous vous êtes effrayée trop vite, madame!

Et, — puisque nous parlons en toute sincérité — pourquoi ne serait-il pas une brute? Qu'avez-vous fait pour qu'il ne le soit pas? Lui avez-vous appris des choses raisonnables, avez-vous semé le bon grain en son âme?

Continuellement vous lui avez pris son travail, son dernier morceau de pain, vous l'avez dépouillé ingénument, sans souci, sans vous rendre compte de vos actes; vous avez vécu sans vous demander qui vous faisait vivre. Vous avez aigri le pauvre et l'affamé par la richesse de vos parures; à la campagne, vous regardiez les moujiks comme des êtres de race inférieure. Et ils l'ont compris. Ils sont assez sensitifs et pas trop méchants; pourtant, vous êtes parvenue à les irriter. Et c'est bien simple : quand on se gorge sous les yeux des miséreux, on ne doit pas s'attendre à ce qu'ils soient reconnaissants ; ni vos chants, ni votre musique ne pouvaient rassasier celui qui avait faim ; vos manières dédaigneuses, votre condescendance ne pouvaient pas faire naître d'estime pour vous dans l'âme du paysan. Qu'avez-vous fait pour lui? Vous êtes-vous occupée de lui inculquer des sentiments plus doux? Au contraire, vous l'avez endurci. Vous voudriez qu'il fût plus intelligent? Vous n'avez jamais songé aux moyens de le développer. Pour vous, le moujik était une bête de somme; parfois, vous vous en amusiez comme d'un fauve; jamais vous ne l'avez considéré comme un homme. Est-il donc étonnant qu'il agisse en brute envers vous?

Madame! Non seulement votre question montre que vous ignorez la vie, mais elle renferme aussi l'hypocrisie du coupable, qui sent qu'il a péché, mais qui ne veut pas encore l'avouer franchement. Vous saviez, vous ne pouviez pas ne pas savoir comment vit le moujik. Celui qui est battu se vengera tôt ou tard, celui dont on n'a pas eu pitié n'aura pas pitié non plus, c'est naturel, ou, ce qui est pire, c'est juste. Ecoutez-moi, ce qui est terrible, ce n'est pas que le paysan frappe impitoyablement, c'est qu'il est impossible qu'il en soit autrement.

Comment pouvez-vous espérer trouver la compassion dans un cœur où vous avez semé la haine? A Kief, le bon peuple russe a jeté une institutrice par les fenêtres de la maison Brodsky et a soigneusement épargné un canari dans sa cage. Pensez à cela! Un petit oiselet jaune a excité quelque chose comme de la compassion, tandis qu'on lançait à la rue une créature humaine. Il y a donc de l'humanité dans le peuple, mais l'homme n'en paraît pas digne! Voilà où sont l'horreur et la tragédie! Etes-vous certaine, Madame, d'être en droit d'exiger qu'on vous traite en créature humaine, puisque pendant toute votre vie, vous avez été sans compassion, sans pitié pour d'autres, que vous ne considériez pas comme vos égaux.

Vous êtes instruite, vous écrivez des lettres, sans doute vous avez lu des livres qui décrivent la vie du moujik. Qu'exigez-vous donc de lui, puisque connaissant sa manière de vivre, vous n'avez pas cherché à l'améliorer? Et maintenant, c'est lui qui a transformé votre vie, en plus mal, c'est lui qui vous oblige à écrire d'une main tremblante des lettres désespérées à un homme qui — vous devriez le savoir — ne fera rien pour dissiper vos terreurs, qui ne veut pas vous calmer, au contraire!

Les représailles sont naturelles. Nous vivons dans un pays où, à l'heure actuelle encore, on bat les gens ou on les fouette avec des verges, où on les roue de coups jusqu'à ce que mort s'ensuive, où on les mutile, où on les frappe au visage par pure distraction, où la violence n'a pas de limites, où les formes de supplice sont révoltantes et honteuses dans leur diversité. Le peuple, instruit dans une école qui ressemble à une mauvaise reproduction des tortures de l'enfer, le peuple, éduqué à coups de poings, de fouet et de verges, ne peut être doux. L'homme qui a été foulé aux pieds dans un commissariat de police devient, par cela même, capable de piétiner son semblable. Dans une contrée où l'arbitraire a régné si longtemps, il est difficile au peuple de comprendre d'un coup la grandeur de la justice, il est impossible de lui demander de l'équité, puisqu'il ne l'a jamais vue mise en pratique. C'est ce qu'il faut admettre, c'est si simple et si terrible. Tout est normal sous un régime où la société et vous, Madame, avez toléré sans protestation, toutes les horreurs de l'asservissement d'autrui. Les gens comprennent mieux de nos jours; et le regard oblique que vous avez lancé ce matin à votre femme de chambre équivaut à la gifle donnée à son laquais par votre père, il y a cinquante ans. Les gens se développent et le sentiment de la dignité s'accroît en eux; et, cependant, on continue à les traiter en esclaves, et ce qu'il y a de bestial en eux ne disparaît pas.

N'exigez pas de ces hommes ce que vous ne leur avez pas donné, Madame. Vous n'avez pas droit à la pitié, car vous ne la connaissez pas non plus. Tous ceux qui ont eu et ont encore la moindre parcelle de pouvoir sur le peuple, le tourmentent ou l'ont tourmenté. Et maintenant qu'un gouvernement incapable a mené le pays à l'anarchie, toutes les forces obscures de la nation ont senti combien le pouvoir qui les oppressait était illusoire; elles se sont levées, et se vengent de tout ce qu'elles ont enduré dans la longue nuit de l'injustice.

Cependant, il y a encore une autre force dans le pays, une force lumineuse, guidée par une haute pensée, par le rêve sublime du règne de la justice, de la liberté, de la beauté... Mais madame, il m'est impossible de faire concevoir la beauté et la majesté de la mer à un aveuglé!...

Ceux qui parlent et écrivent sur l'amour du prochain m'ont toujours profondément dégoûté; ce sont des hypocrites et des menteurs; je connais trop bien la vie pour les croire. Ah! messieurs! Ayez donc le courage d'être véridiques! Car tout cela est si simple, si compréhensible!

Quand vous parlez d'amour, c'est uniquement pour apaiser votre prochain qui a faim et qui souffre; il vous semble qu'en touchant ainsi le cœur des irrités et des opprimés, vous pouvez éviter leur juste vengeance. Vous mentez en appelant frères ceux que vous avez asservis; vous mentez en prêchant l'Evangile d'amour à des hommes dans l'âme desquels vous avez semé vous-même l'envie, la haine et la fureur.

Vous êtes évidemment sincères quand vous conseillez à votre prochain de vous aimer. Mais vous cachez derrière ces paroles d'autres paroles plus franches : « Supportez patiemment, sans révolte, sans murmure, le lourd fardeau de travail, d'abaissement, de misère que nous avons chargé sur vos épaules. » Mais vous mentez impudemment quand vous dites à vos esclaves que vous les aimez. Il est impossible d'aimer des esclaves. On ne peut que les mépriser ou les craindre. Et vous enseignez l'amour à vos esclaves, parce que vous avez peur d'eux.

L'Evangile? Depuis longtemps, les oppresseurs l'ont saisi de leurs mains malpropres; ses vérités ont été effacées par les hypocrites; et pourtant, vous vous en emparez comme d'un instrument pour vous défendre contre l'instauration de la justice, qui a pris des formes si terribles, grâce à votre fausseté, votre hypocrisie.

Il n'y a pas d'amour dans vos cœurs; il y a seulement trois crapauds qui gardent jalousement votre tranquillité somnolente et l'équilibre de votre âme contre toute intrusion de la cruelle vérité de la vie ou du sentiment créateur; il y a en vos cœurs trois Cerbères : la Cupidité, la Banalité, le Mensonge.

Et vous n'avez pas non plus de respect envers autrui : comment pourriez-vous en avoir puisque vous ne vous respectez pas vous-mêmes?

Je ne justifie pas la cruauté, dont vous avez fait une loi de la vie, je dis seulement que dans un pays où l'on a toléré l'injustice et l'arbitraire comme vous l'avez fait — que dans notre malheureux pays il n'y a parmi vous aucun juste, personne qui soit digne de pitié!...

MAXIME GORKI.

(Traduit par S. P. — *L'Aurore*, 24 décembre.)

THÉATRE

Les Déblayeurs de Mme Chélyga que, l'autre jour, donnait l'*Œuvre*, est plutôt une indication de pièce qu'une pièce véritable, et son audition nous laisse le regret que l'auteur ne l'ait pas mieux travaillée. Compliment que l'on ne ferait pas à toutes les tentatives.

Les déblayeurs, ce sont des jeunes gens, des étudiants, des jeunes filles, partis de leurs familles pour aller dans le peuple y porter, en même temps que leurs connaissances, leur soif de liberté et d'égalité.

Mais sous un gouvernement autocratique (cela se passe en Russie) essayer de combattre l'ignorance est un crime. La police traque nos humanitaires et leur tient en réserve la prison et la déportation.

Il y a surtout, un colonel Stoïanoff, directeur de la police, qui se distingue par son acharnement. Ses limiers sont sur la piste d'un de ces groupes, plusieurs des membres déjà sont arrêtés. Puisque la propagande pacifique lui est interdite, le groupe répondra à la force par la terreur. Il se transforme en comité exécutif et condamne le policier à mort.

On tire au sort celui qui exécutera la sentence. Et le sort tombe sur Vasili, un poète, un humanitaire, qui réprouve le meurtre et la violence, mais qui, par solidarité avec ses camarades, a voulu que son nom fût soumis à la chance.

L'un des conjurés, Boris, est le neveu du policier;

un mot de lui fera accepter le justicier comme précepteur des enfants de Stoïanoff. Une fois dans la place, il sera facile à Vasili d'exécuter la sentence.

Mais, du groupe, fait aussi partie Viera. Elle aime Vasili Elle demande à Boris de lui faciliter également l'entrée de la maison du policier, afin de pouvoir assister celui qu'elle aime. Et Boris lui dit qu'il lui sera facile de se faire agréer comme domestique, la maison en changeant souvent.

Nos deux conjurés sont dans la place, et nous faisons connaissance avec la famille. Mme Stoïanoff, une évaporée, ne rêvant que bals, toilettes, flirts; froidement cruelle envers les subalternes qu'elle considère moins que des chiens. Puis Lydia, la sœur de Boris, recueillie par le colonel et élevée par lui, mais que ses lectures ont rendue tolstoienne.

C'est ici que les invraisemblances commencent. D'après ce que j'ai pu comprendre, lorsque Vasili est entré chez Stoïanoff, celui-ci était absent pour trois ou quatre jours. Or, en si peu de temps, Madame, à qui les occupations policières de son mari laissent du temps à disposer, donne déjà des rendez-vous à Vasili, et celui-ci au moment où il s'apprête à exécuter le policier, dans une explication avec Lydia, lui laisse deviner qu'il n'est venu que pour exécuter son oncle. Ils se disent qu'ils s'aiment, et Vasili tiraillé entre la mission qu'il a acceptée et les supplications de Lydia, est prêt à se brûler la cervelle, pour ne pas avoir à choisir, lorsque Viera qui a assisté à l'explication, lui enlève le revolver. C'est elle qui accomplira l'œuvre de justice; que Vasili emmène Lydia, nouvelle recrue, près de leurs amis.

Cela n'a rien d'invraisemblable par soi-même, et ne le devient que par l'action trop resserrée et trop précipitée du drame. C'est le défaut de toute la pièce du reste. De même dans cet acte, Mme Chélyga a cru devoir faire intervenir les pressentiments. Il faudrait laisser cela aux œuvres de 1830.

Au dernier acte, les révolutionnaires sont au fond d'un souterrain où ils travaillent à la confection de leur journal et à des préparations d'explosifs. Vasili arrive avec Lydia qui retrouve son frère, et reconnaît aussi un mouchard qui fréquentait chez son oncle. Les révolutionnaires l'exécutent, mais avant de tomber, il a le temps de donner un coup de sifflet qui doit amener les policiers qui surveillent la maison. Ils sont tous arrêtés. Qu'importe! déblayeurs, ils ont préparé la voie à ceux qui continueront l'œuvre.

* *

En même temps que les *Déblayeurs*, l'*Œuvre* donnant un acte de Rictus, *Dimanche et lundi férié!* C'est un artiste famélique qui, n'ayant pas mangé depuis deux jours, se découvre avoir gagné le gros lot de la loterie des « chirurgiens calamiteux ». Mais, dimanche et lundi de Pâques, toutes les banques sont fermées, il sera mort de faim, si son gargotier, auquel il doit déjà 50 francs, refuse de lui faire crédit pendant ces deux jours.

L'idée est baroque, mais il y avait là, de quoi tirer une bonne grosse farce. Et l'acte débute par un tableau très réussi de ce qu'est l'âme de deux honnêtes commerçants. Malheureusement, il se termine en eau de boudin.

J. GRAVE.

Correspondances et Communications

Au sujet d'une note parue dans les *Correspondances et communications* du n° 33, j'ai reçu une lettre du député Constans, qui retourne contre les auteurs de la note, les accusations dont il est l'objet.

Qu'y a-t-il de vrai dans les accusations des uns et des autres? Je l'ignore, et cela importe peu.

La vérité est que, malgré la défense faite de composer n'importe quel bout de copie arrivant directement à l'imprimerie, sans passer par les bureaux du journal, cette note a été composée, et comme cette semaine-là je n'ai pu aller moi-même revoir les épreuves, elle a pu ainsi passer à travers.

Je renouvelle l'avis que tout ce qui sera envoyé directement à l'imprimerie sera mis au panier, et que j'y veillerai.

J. GRAVE.

× **L'Union ouvrière de l'ameublement du XVIIIe arrondissement** tient toujours à la disposition des camarades les images de Louise Michel : y compris les frais d'expéditions pour Paris, 1 fr. 50 le cent, franco domicile; pour la province, 2 francs, franco domicile; le mille, 12 francs, franco domicile.

S'adresser P. Cussy, 30, rue Durantin (18e), Paris.

CONVOCATIONS

× **Causeries populaires du Ve arrondissement.** — Samedi 30 décembre, à 8 h. 1/2, causerie sur Proudhon, par Maurelli.

Jeudi 4 janvier, à 8 h. 1/2 : La recherche des causes, par Vulgus.

Même soir, représentation de *Mais quelqu'un troubla la fête*, au Casino du XIIIe, avenue de Choisy, 190.

× **La Fraternelle**, 45, rue de Saintonge :

Vendredi 29 décembre. — M. Grollet : Internationalisme.

Vendredi 5 janvier. — M. James Guillaume : Causerie sur la Révolution française. — I. Préliminaires. — Le déficit et les Etats-Généraux. — Le serment du Jeu de paume (20 juin 1789).

Tous les lundis, à 8 h. 1/2, cours d'Espéranto, par M. Blangarin.

Tous les jeudis matin, de 10 h. 1/2 à midi, cours de Piano, Solfège, Mandoline, dirigé par Mme Lebrun-Lagravier.

× **Syndicat des Locataires de la Seine** (Section du 17e arrond.). — Réunion de la Section le 4 janvier, à 9 heures, au siège, 4, passage Davy (salle de l'*Aube Sociale*).

1° Causerie : Le but et les moyens du Syndicat;

2° Détermination à prendre pour les camarades victimes du terme.

× **L'Aube Sociale**, 4, passage Davy (18e arr.) :

Vendredi 29 décembre. — Vulgus : La recherche des causes.

Mercredi 3 janvier. — Alavail : Le communisme.

Samedi 6. — Soirée mensuelle : Dr Pozerski : L'évolution de la matière.

Entrée : 0 fr. 25.

× **Maison du Peuple de Montmartre**, rue de Clignancourt, 92 (18e arr.). — Vendredi 29 décembre, à 9 heures du soir, cours par Hubert Lagardelle. Sujet : Le socialisme en France ; les origines du mouvement socialiste et la formation des partis (1879 à 1893).

Cours de français pour les étrangers le lundi et le jeudi à 9 heures.

× Samedi 30, à 8 h. 1/2, salle Griffoul, 70, rue de Ménilmontant, réunion en vue de former un groupe pour l'agitation des 8 heures.

× BOULOGNE-BILLANCOURT. — **Causeries Populaires.** — Réunion vendredi 29 décembre, salle Hugel, 82, rue Thiers, à 9 heures du soir.

Conférence sur l'idée de Patrie par le camarade X...

× LYON. — **Groupe féministe libertaire.** — Soirée familiale dimanche 31 décembre, à 8 heures du soir, salle Chamarande, rue Paul Bert. 26. — Causerie par un camarade.

Vestiaire obligatoire : 0 fr. 15.

× MARSEILLE. — **Théâtre Libre.** — Samedi 30 décembre, à 8 h. 1/2 précises, grand concert avec le concours de nombreux amateurs.

1re partie : concert, chansons nouvelles. — 2e partie : on jouera *Gendarme*, du camarade Charles Mochet.

A NOS LECTEURS

C'est le moment des étrennes. Nous rappelons à nos lecteurs que nous avons en vente, pour enfants :

Le Coin des enfants, recueil de contes, franco 3 francs.

Le Coin des Enfants (2e série), 3 fr. Les deux, 5 fr.

Les Aventures de Nono, J. Grave, 3 fr.

Oh! les jolis animaux! album en couleurs, 3 fr.

Et aussi, pour les grands, notre collection de lithos.

Notre collaborateur Jossot, nous ayant envoyé un dessin d'actualité, nous le faisons passer avant celui de l'ami Lebasque, qui passera la semaine prochaine.

Il a été pris, cette semaine, remboursement sur les souscripteurs du *Coin des enfants*. Nous avons dû surcharger le prix de souscription des frais de poste.

LE COIN DES ENFANTS

(2e SÉRIE)

Voici la table des matières du volume :

Une leçon de roi, de W. Morris; illustrations de M. H. T.

Un Congrès de Philanthropes, de Beata; illustrations de Willaume.

Le Petit Chemin, de M. Petit; illustrations de Delannoy.

Le Roi et l'Astrologue, de Irving; illustrations de P. Iribe.

Simon le critique, illustrations de Delaw.

La Grenouille fainéante, illustrations de Hermann-Paul.

La Fourmi voyageuse, de Aikin et Barbault; illustrations de Hénault.

Les Trois belles princesses maures, de Irving; illustrations de P. Iribe.

Le Chien de garde, de M. Petit; illustrations de Kupka.

Le Legs du Maure, de Irving; illustrations de P. Iribe.

Le petit Victor, les poires et le tremblement de terre, illustrations de Naudin.

L'Epouvantail, illustrations de Willaume.

Le volume 3 fr. franco.

L'envoi aux souscripteurs a été commencé jeudi. Tous doivent l'avoir reçu à l'heure actuelle.

EN VENTE AU JOURNAL

Dernières lithos parues.

La Libératrice, de Steinlen;
Le Missionnaire, Willaume;
Aux petits des oiseaux, Willette;
Les Errants (réimpression), de Rysselberghe.

Par la poste. . . . . 1 fr. 40
Edition d'amateur. . . . . 3 » 50

Demander le catalogue.

Petite Correspondance

L. M., à Dison. — Oui, c'était bien l'envoi à votre nom.

P. T., aux Brettes. — Nous ferons attention au changement d'adresse.

J. D., à Chantenay. — *La Terre et l'Homme*, de Reclus, au prix marqué. Frais d'envoi à notre charge.

D. L., à Nice. — Reçu mandat. Je ne retrouve pas trace de la lettre précédente. — Il peut se produire parfois des erreurs dans nos envois; mais d'habitude, cependant, le service est régulier.

C. F., à Genève. — Bien reçu les deux mandats.

M., à Bruxelles. — Votre demande a été servie.

Dr S., à Bruxelles. — Bon; ça va bien.

P. G., à Reggio. — Les trois quarts du temps, la poésie traduite perd de son charme.

H. S., à Amiens. — Le service vous est fait, cependant. Votre abonnement est terminé de fin novembre?

B., à Flers. — Le livre de Nicolaï est épuisé. Ses vers ne sont pas en musique.

Reçu pour le comité de self-defence : E. D., à Melun, 0 fr. 60.

Reçu pour les Russes : J., 0 fr 50.

Reçu pour le journal : F., au Mans, 5 fr. — A. P., 0 fr. 50. — J. S., 2 fr. 85. — A. G., 4 fr. — H. R., à Neuchâtel, 2 fr. 60. — A., à Etampes, 3 fr. — F. V. de V., à Mons-en-Bareul, 6 fr. — Merci à tous.

H., à Nancy. — R. V., à La Chapelle-Vercors. — E., à Mersa. — C., à Amiens. — D., à Fresnes. — A. P., à Vesoul-Penican. — B., à Pavilly. — M. C., à Béthune. — V. L., à Moulin-Galant. — C., à Vincennes. — B., à Brest. — J., à Saint-Paul-en-Jarey. — G. H., à Bruxelles. — C., à Reignac. — B., à Tunis. — R. P., à St-Etienne. — E. L., à Orthez. — L., à Epinal. — B., à Gluiras. — P., à La Chapelle-lez-Herlaumont. — G., à Paris. — C. P., à Paris. — P., à Limoges. — H., à La Queue-du-Bois. — De R., à Tournai. — L., à Liège. — D., à Gilly. — Reçu timbres et mandats.

Le Gérant : J. GRAVE.

PARIS. — IMP. CHAPONET (JEAN CUSSAC), RUE BLEUE, 7.